

LES MODES DE FINANCEMENT

Les facilités de paiement :

Vous pouvez payer votre contrat de formation en trois versements tout permis confondu. Un premier versement vous sera demandé à l'inscription puis un second versement s'effectue au commencement des heures de conduite enfin le troisième versement vous sera demandé à la 10^{ème} heure de conduite.

Le permis 1€ / jour :

Le permis «à 1€ / jour » (soit 30€ par mois) est un emprunt que vous sollicitez auprès de votre banque, dont les intérêts et frais de dossier sont pris en charge par l'État. Il permet aux jeunes de bénéficier d'une facilité de paiement. Le coût total de la formation au permis ne change pas.

Grâce à notre garantie financière, nous sommes agréés par la Préfecture pour accepter ce mode de financement.

Les modes de paiement :

L'auto-école SUZON accepte les paiements par carte bleu, chèque et espèces.